



Bruxelles, le 10.10.2013
COM(2013) 695 final

RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL

**SIXIÈME RAPPORT FINANCIER DE LA COMMISSION AU PARLEMENT
EUROPÉEN ET AU CONSEIL
SUR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
(FEADER)
EXERCICE 2012**

{SWD(2013) 409 final}

TABLE DES MATIÈRES

1.	Procédure budgétaire.....	3
1.1.	Projet de budget (PB) 2012.....	3
1.2.	Adoption du budget 2012.....	3
1.3.	Adoption du budget rectificatif.....	4
2.	Gestion des crédits.....	4
2.1.	Gestion des crédits d'engagement.....	4
2.1.1.	Feader – programmes opérationnels.....	4
2.1.2.	Assistance technique.....	5
2.2.	Gestion des crédits de paiement.....	5
2.2.1.	Feader – programmes opérationnels.....	5
2.2.2.	Assistance technique.....	6
3.	Exécution du budget 2012 du Feader.....	6
3.1.	Introduction.....	6
3.2.	Exécution des crédits d'engagement.....	6
3.2.1.	Feader – programmes opérationnels.....	6
3.2.2.	Assistance technique.....	7
3.3.	Exécution des crédits de paiement.....	8
3.3.1.	Feader – programmes opérationnels.....	8
3.3.2.	Assistance technique.....	12
3.4.	Analyse des dépenses déclarées par axe et par mesure.....	12
3.5.	Exécution des programmes du Feader.....	15

RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL

SIXIÈME RAPPORT FINANCIER DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL SUR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL (FEADER) EXERCICE 2012

1. PROCEDURE BUDGETAIRE

1.1. Projet de budget 2012

Le projet de budget 2012 a été adopté par la Commission et proposé à l'autorité budgétaire le 20 avril 2011.

Le projet de budget concernant le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) au titre de la rubrique 2 du cadre financier 2007–2013 s'élevait au total à 14,612 milliards d'EUR en crédits d'engagement et à 12,658 milliards d'EUR en crédits de paiement.

Tableau 1

Poste budgétaire	Crédits d'engagement (en euros)	Crédits de paiement (en euros)
05.040501 (Programmes de développement rural)	14 589 123 242	12 650 000 000
05.040502 (Assistance technique)	22 521 200	7 910 000

Le Conseil a adopté sa position sur le projet de budget 2012 le 25 juillet 2011. Les crédits de paiement ont été réduits de 140 millions d'EUR pour les programmes du Feader et de 3 millions d'EUR pour l'assistance technique par rapport au projet de budget de la Commission, tandis que les engagements sont restés inchangés. Le Parlement européen a adopté sa position le 26 octobre 2011, rétablissant la proposition de la Commission en augmentant le montant total des crédits de paiement de 143 millions d'EUR. La procédure de conciliation a permis de parvenir à un accord entre les deux institutions.

1.2. Adoption du budget 2012

Le projet de budget a été adopté par le Parlement à la suite d'un vote intervenu le 19 novembre 2011. Le budget voté pour le Feader au titre du chapitre 05 04 s'élevait à 14,612 milliards d'EUR en crédits d'engagement et à 12,002 milliards d'EUR en crédits de paiement.

Tableau 2

Poste budgétaire	Crédits d'engagement (en euros)	Crédits de paiement (en euros)
05.040501 (Programmes de développement rural)	14 589 123 242	11 994 891 297
05.040502 (Assistance technique)	22 521 200	7 500 363

1.3. Adoption du budget rectificatif

En octobre 2012, la Commission a adopté le projet de budget rectificatif n° 6 au budget 2012 en raison d'un manque évident de crédits de paiement disponibles. En conséquence, un financement supplémentaire de 1,041 milliard d'EUR a été demandé pour les programmes de développement rural. L'autorité budgétaire a approuvé le budget rectificatif n° 6, le 12 décembre 2012, à hauteur du montant total demandé pour les programmes 2007-2013 du Feader. De ce fait, le total des crédits de paiement approuvé par l'autorité budgétaire pour 2012 s'élevait à 13,043 milliards d'EUR.

2. GESTION DES CREDITS

2.1. Gestion des crédits d'engagement

2.1.1. Feader – programmes opérationnels

En 2012, les crédits d'engagement disponibles pour les programmes du Feader s'élevaient au total à 14,589 milliards d'EUR. Ce montant a été entièrement engagé au cours de l'année.

Tableau 3

Gestion des crédits d'engagement en 2012 – Feader	Poste budgétaire 05.040501 (montants en euros)
Crédits au début de 2012	14 589 123 242
Report de 2011	-
Crédits disponibles en 2012	14 589 123 242
Crédits utilisés en 2012	14 589 123 242

2.1.2. *Assistance technique*

L'article 69, paragraphe 2, du règlement (CE) n° 1698/2005 du Conseil dispose que 0,25 % des ressources destinées au soutien communautaire au développement rural sont affectées à l'assistance technique pour la Commission. Dans le budget 2012, le montant initial disponible à cette fin était de 22,5 millions d'EUR. Sur ce montant, 13 millions ont été redéployés vers d'autres postes du budget. À la fin 2012, le montant total engagé s'élevait à 8,4 millions d'EUR.

2.2. **Gestion des crédits de paiement**

2.2.1. *Feader – programmes opérationnels*

En 2012, les crédits de paiement du budget voté s'élevaient à 11,995 milliards d'EUR. Par ailleurs, un montant de 30,5 millions d'EUR lié aux recouvrements a été reporté automatiquement de 2011 et un montant de 50,2 millions d'EUR de recettes affectées (recouvrements) a été collecté. La dernière déclaration de dépenses soumise par les États membres en novembre 2012 a confirmé un besoin supplémentaire de 1,041 milliard d'EUR en crédits de paiement. Ce montant a été mis à disposition dans le budget rectificatif n° 6.

Le montant total payé aux États membres en 2012 en faveur des programmes du Feader a atteint 13,117 milliards d'EUR, garantissant ainsi une utilisation complète des crédits de paiement au cours de l'année.

Tableau 4

Gestion des crédits de paiement en 2012 – Feader	Poste budgétaire 05.040501 (montants en euros)
Crédits au début de 2012	11 994 891 297
Report de 2011	30 544 548
Budget rectificatif n° 6	1 041 000 000
Recouvrements (recettes affectées)	50 156 378
Crédits disponibles en 2012	13 116 592 223
Crédits utilisés en 2012	13 116 592 223

2.2.2. *Assistance technique*

Dans le budget 2012, le montant disponible pour les crédits de paiement était de 7,5 millions d'EUR. À la fin de l'année, le montant total des paiements s'élevait à 5,1 millions d'EUR, 2,4 millions d'EUR restant non utilisés. Les fonds non utilisés concernent principalement le réseau du partenariat européen d'innovation, qui est mis en œuvre en 2013.

3. EXECUTION DU BUDGET 2012 DU FEADER

3.1. Introduction

L'exercice 2012 constitue une période de consolidation pour tous les programmes de développement rural, même si l'on observe une forte variabilité en ce qui concerne les niveaux de mise en œuvre de ces derniers. Des difficultés d'exécution ont subsisté pour certains d'entre eux, apparemment en raison des effets durables de la crise économique et financière. Néanmoins, il convient de noter que l'année 2012 a connu les meilleurs niveaux d'exécution enregistrés jusqu'à présent pour les programmes de développement rural de la période de programmation en cours.

3.2. Exécution des crédits d'engagement

3.2.1. *Feader – programmes opérationnels*

Le tableau 5 indique les montants engagés par État membre en 2012 et la répartition établie par la décision 2006/636/CE de la Commission (modification d'avril 2010 toujours en vigueur en 2012).

En 2012, les crédits d'engagement disponibles pour les programmes du Feader, qui s'élevaient à 14,589 milliards d'EUR, correspondaient à la répartition annuelle, étant donné qu'il n'y avait aucun report de l'année précédente. Tous les crédits disponibles ont été engagés (14,589 milliards d'EUR).

Tableau 5

Décision 2006/636/CE de la Commission (version en vigueur) - comparaison avec les montants engagés à la fin de 2012:			
Poste budgétaire: 05.040501 (en euros)			
ÉM	Décision 2006/636/CE de la Commission – fonds de l'UE en 2012	Montants reportés pour engagement en 2012	Montants engagés au cours de l'exercice budgétaire 2012
	(a)	(b)	(c=a+b)
AT	545 968 629	-	545 968 629
BE	75 495 480	-	75 495 480
BG	397 696 922	-	397 696 922
CY	21 783 947	-	21 783 947
CZ	412 672 094	-	412 672 094
DE	1 398 361 509	-	1 398 361 509
DK	98 797 618	-	98 797 618
EE	108 913 401	-	108 913 401
ES	1 255 978 191	-	1 255 978 191
FI	294 408 238	-	294 408 238
FR	1 223 917 557	-	1 223 917 557
GR	669 030 398	-	669 030 398
HU	563 304 619	-	563 304 619
IE	352 271 063	-	352 271 063
IT	1 422 949 382	-	1 422 949 382
LT	250 278 098	-	250 278 098
LU	13 281 368	-	13 281 368
LV	150 188 774	-	150 188 774
MT	10 459 190	-	10 459 190
NL	96 082 449	-	96 082 449
PL	1 857 244 519	-	1 857 244 519
PT	586 692 105	-	586 692 105
RO	1 359 146 997	-	1 359 146 997
SE	277 860 755	-	277 860 755
SI	118 858 866	-	118 858 866
SK	275 025 447	-	275 025 447
UK	752 455 626	-	752 455 626
Total	14 589 123 242	-	14 589 123 242

3.2.2. Assistance technique

Le tableau 6 détaille les crédits d'engagement destinés à l'assistance technique qui ont été utilisés en 2012. La plus grande partie de ces crédits concerne le réseau européen de développement rural.

Tableau 6

Assistance technique - Exécution des crédits d'engagement	
Poste budgétaire: 05.040502 (en euros)	
Description	Montants engagés
Point de contact du réseau européen de développement rural (REDR)	3 653 202
Groupes d'experts / Comité de coordination / séminaires (REDR)	733 091
Technologies de l'information	484 256
Études, évaluations et contrôles	336 912
Partenariat européen d'innovation (PEI)	2 500 000
Comité d'experts chargé de l'évaluation des programmes de développement rural	200 000
Publications	448 990
Total	8 356 451

3.3. Exécution des crédits de paiement

3.3.1. Feader – programmes opérationnels

Tous les crédits de paiement mis à disposition dans le budget voté et le budget rectificatif 2012, augmentés par un report et des recettes affectées provenant de recouvrements à hauteur, respectivement, de 30,5 millions d'EUR et de 50,2 millions d'EUR, ont été utilisés. En conséquence, à la fin 2012, le montant total payé au profit des programmes du Feader s'élevait à 13,117 milliards d'EUR. Les paiements effectués en 2012 ont augmenté de plus de 11 % par rapport à 2011.

Le tableau ci-après présente la ventilation des paiements effectués en 2012 par période de déclaration:

Tableau 7

Paiements 2012 – Programmes opérationnels du Feader (en millions d'euros)	
Remboursement des demandes de paiement pour le T2 2011	0,24
Remboursement des demandes de paiement pour le T3 2011	21,27
Remboursement des demandes de paiement pour le T4 2011	4 791,64
Remboursement des demandes de paiement pour le T1 2012	2 678,68
Remboursement des demandes de paiement pour le T2 2012	2 290,40
Remboursement des demandes de paiement pour le T3 2012	3 334,37
Total 2012	13 116,59

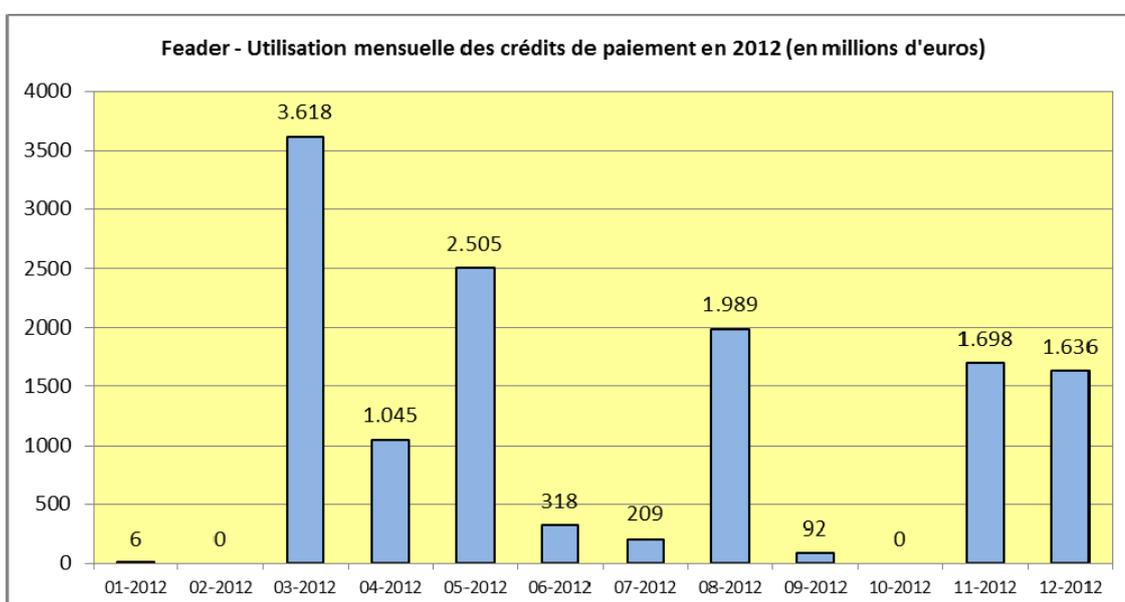
Pour 85 programmes du Feader, les remboursements au titre du troisième trimestre de 2012 étaient totalement ou partiellement suspendus en fin d'exercice, principalement en raison du manque de crédits de paiement disponibles pour 2012 (84 programmes), alors que, dans un cas, les crédits d'engagement restants pour le programme avaient déjà été intégralement épuisés par les paiements relevant de

demandes antérieures. Ces paiements ont été suspendus dans l'attente des engagements annuels pour 2013. Le montant total des remboursements retardés s'est élevé à 102 770 720 EUR

L'utilisation mensuelle des crédits de paiement au cours de l'exercice (de janvier à décembre 2012) est présentée dans le graphique ci-dessous. Le rythme d'utilisation des crédits est lié au calendrier d'envoi des quatre déclarations de paiement (31 janvier, 30 avril, 31 juillet et 10 novembre pour les demandes de paiement correspondant respectivement au T4 2011, au T1 2012, au T2 2012 et au T3 2012), conformément à l'article 16, paragraphe 2, du règlement (CE) n° 883/2006.

Le graphique montre que le rythme habituel des paiements mensuels a été influencé par le manque de liquidités permettant d'effectuer des paiements effectifs, ce qui a retardé certains remboursements dans la première partie de l'exercice 2012 (de janvier à avril) et en fin d'exercice.

Graphique 1



La ventilation, par État membre et par période de déclaration, des montants payés par la Commission au cours de l'exercice budgétaire 2012 est présentée dans le tableau 8. Les montants inscrits dans les colonnes T2 2011 et T3 2011 se rapportent aux programmes du Feader dont les crédits d'engagement au titre de 2011 étaient épuisés et qui ont dû attendre 2012 pour que les montants correspondants soient remboursés sur les crédits d'engagement de 2012.

Tableau 8

Paiements effectivement réalisés entre le 1 ^{er} janvier 2012 et le 31 décembre 2012 par déclaration de dépenses							(en euros)
ÉM	T2 2011	T3 2011	T4 2011	T1 2012	T2 2012	T3 2012	Total général
AT			339 835 564	139 697 338	31 933 696	24 465 055	535 931 653
BE	238 128	14 772 928	11 497 842	12 178 694	26 270 648	3 539 841	68 498 081
BG			210 676 032	15 967 518	31 326 369	48 822 491	306 792 409
CY			5 200 274	7 073 565	4 091 052	3 492 786	19 857 677
CZ			133 105 261	171 801 664	72 562 804	41 516 606	418 986 335
DE		1 870 550	556 278 613	202 150 446	111 758 291	438 968 630	1 311 026 530
DK			21 975 476	13 263 700	11 468 475	15 933 448	62 641 099
EE			24 066 138	63 537 223	21 450 274	20 189 518	129 243 153
ES			317 102 417	176 116 735	174 349 826	153 550 836	821 119 814
FI			80 176 727	19 803 782	21 646 087	180 696 236	302 322 832
FR			380 108 903	133 274 883	95 288 904	324 499 156	933 171 846
GR			31 953 736	33 894 975	90 847 036	174 118 800	330 814 548
HU			120 237 858	155 121 913	85 933 968	80 089 047	441 382 786
IE		3 625 235	120 969 428	47 070 974	30 903 725	123 113 611	325 682 973
IT			637 934 482	175 523 320	207 667 437	286 707 609	1 307 832 848
LT			93 784 089	42 016 806	45 213 902	54 252 517	235 267 314
LU		1 000 617	3 086 330	4 951 958	779 461	544 375	10 362 740
LV			68 803 133	61 997 513	36 064 210	46 363 800	213 228 656
MT			3 334 714	1 793 606	2 072 027	1 742 217	8 942 564
NL			28 774 676	15 583 856	31 663 289	26 269 263	102 291 084
PL			534 909 344	594 250 418	465 694 607	432 184 275	2 027 038 643
PT			194 440 253	83 985 605	160 262 095	240 591 316	679 279 269
RO			461 201 200	203 648 532	214 138 413	222 931 759	1 101 919 904
SE			75 751 485	42 729 762	31 580 078	143 133 180	293 194 504
SI			37 311 422	25 154 920	43 676 243	15 923 162	122 065 747
SK			110 295 335	30 906 538	74 518 791	57 222 411	272 943 075
UK			188 825 347	205 179 330	167 239 518	173 509 942	734 754 138
Total	238 128	21 269 330	4 791 636 079	2 678 675 574	2 290 401 225	3 334 371 887	13 116 592 223

Le montant total payé en 2012 (13,117 milliards d'EUR) concerne des remboursements uniquement. Aucune avance n'a été payée en 2012.

Le tableau 9 figurant à la page suivante présente, pour chaque État membre, une comparaison des paiements du Feader effectués respectivement en 2012 et en 2011. Le total des paiements a augmenté de 11,2 % (13,12 milliards d'EUR contre 11,79 milliards d'EUR).

Tableau 9

Paiements effectués aux États membres - Comparaison entre 2012 et 2011								<i>(en euros)</i>	
ÉM	2011			2012			Écart entre 2012 et 2011		
	Paiements intermédiaires	Préfinancement	Total	Paiements intermédiaires	Préfinancement	Total	(en euros)	(en %)	
AT	560 505 171	-	560 505 171	535 931 653	-	535 931 653	-24 573 517	-4,4%	
BE	74 909 464	-	74 909 464	68 498 081	-	68 498 081	-6 411 383	-8,6 %	
BG	123 262 579	-	123 262 579	306 792 409	-	306 792 409	183 529 830	148,9%	
CY	17 962 016	-	17 962 016	19 857 677	-	19 857 677	1 895 660	10,6%	
CZ	448 149 474	-	448 149 474	418 986 335	-	418 986 335	-29 163 139	-6,5%	
DE	1 152 971 166	-	1 152 971 166	1 311 026 530	-	1 311 026 530	158 055 364	13,7%	
DK	49 994 154	-	49 994 154	62 641 099	-	62 641 099	12 646 945	25,3%	
EE	106 899 928	-	106 899 928	129 243 153	-	129 243 153	22 343 224	20,9%	
ES	981 011 118	-	981 011 118	821 119 814	-	821 119 814	-159 891 304	-16,3%	
FI	282 478 090	-	282 478 090	302 322 832	-	302 322 832	19 844 743	7,0%	
FR	740 672 381	-	740 672 381	933 171 846	-	933 171 846	192 499 465	26,0%	
GR	414 332 054	-	414 332 054	330 814 548	-	330 814 548	-83 517 506	-20,2 %	
HU	432 685 163	-	432 685 163	441 382 786	-	441 382 786	8 697 623	2,0%	
IE	348 090 588	-	348 090 588	325 682 973	-	325 682 973	-22 407 615	-6,4%	
IT	1 103 141 274	-	1 103 141 274	1 307 832 848	-	1 307 832 848	204 691 574	18,6%	
LT	248 716 280	-	248 716 280	235 267 314	-	235 267 314	-13 448 966	-5,4%	
LU	13 287 289	-	13 287 289	10 362 740	-	10 362 740	-2 924 549	-22,0%	
LV	159 845 406	-	159 845 406	213 228 656	-	213 228 656	53 383 250	33,4%	
MT	7 372 000	-	7 372 000	8 942 564	-	8 942 564	1 570 564	21,3%	
NL	55 781 898	-	55 781 898	102 291 084	-	102 291 084	46 509 185	83,4%	
PL	1 753 101 711	-	1 753 101 711	2 027 038 643	-	2 027 038 643	273 936 933	15,6%	
PT	488 207 992	-	488 207 992	679 279 269	-	679 279 269	191 071 277	39,1 %	
RO	894 923 044	-	894 923 044	1 101 919 904	-	1 101 919 904	206 996 859	23,1%	
SE	276 259 926	-	276 259 926	293 194 504	-	293 194 504	16 934 578	6,1%	
SI	111 811 978	-	111 811 978	122 065 747	-	122 065 747	10 253 769	9,2%	
SK	345 897 828	-	345 897 828	272 943 075	-	272 943 075	-72 954 753	-21,1%	
UK	601 730 275	-	601 730 275	734 754 138	-	734 754 138	133 023 863	22,1%	
Total	11 794 000 249	-	11 794 000 249	13 116 592 223	-	13 116 592 223	1 322 591 975	11,2%	

3.3.2. Assistance technique

Dans le budget 2012, le montant disponible pour les crédits de paiement était de 7,5 millions d'EUR. Le tableau ci-dessous présente le détail des paiements en faveur de l'assistance technique, dont le total se monte à 5,1 millions d'EUR. La plus grande part de ces montants est allée aux actions en rapport avec le réseau européen de développement rural. Une partie importante des crédits inutilisés concerne le réseau du partenariat européen d'innovation pour lequel aucun paiement n'a pu être effectué car les engagements sont intervenus tardivement dans l'année, reportant ainsi la mise en œuvre effective à 2013.

Tableau 10

Assistance technique - Exécution des crédits de paiement	
Poste budgétaire: 05.040502 (en euros)	
Description	Montant payé
Point de contact du réseau européen de développement rural (REDR)	3 502 642
Groupes d'experts / Comité de coordination / séminaires (REDR)	601 045
Technologies de l'information	470 465
Comité d'experts chargé de l'évaluation des programmes de développement rural	59 298
Études, évaluations et contrôles	188 300
Publications	259 964
Total	5 081 714

3.4. Analyse des dépenses déclarées par axe et par mesure

Le tableau 11 présente les demandes de paiement déclarées, par État membre et par axe/mesure de développement rural, en 2012 (du T4 2011 au T3 2012), les dépenses déclarées cumulées de 2007 à 2012 (du T4 2006 au T3 2012), ainsi que les plans financiers des programmes du Feader (de 2007 à 2013, pour l'UE-27).

En 2012, les dépenses sont restées concentrées sur l'axe 2 (45,6 %), suivi par l'axe 1 (32,3 %), l'axe 3 (15,3 %) et l'axe 4 (5,4 %). Cette répartition des dépenses s'écarte encore quelque peu de la répartition prévue dans les plans financiers pour la période de programmation 2007–2013 (à savoir, respectivement, 33,1 %, 45,2 %, 13,4 % et 6,3 % pour les axes 1 à 4).

En ce qui concerne les mesures de l'axe 2, les dépenses consistent principalement en des paiements annuels (mesures agroenvironnementales, par exemple), alors que celles des axes 1 et 3 et, dans une moindre mesure, celles de l'axe 4 se rapportent principalement à des mesures pluriannuelles dont les procédures d'approbation et de mise en œuvre sont plus longues (projets d'investissements, par exemple).

L'année 2012 se caractérise par une répartition plus équilibrée des dépenses entre les axes et par le fait que le niveau correspondant à chacun de ces axes est plus proche de celui qui figure dans les plans financiers. Ainsi, l'axe 2 est ramené de 47,9 % en 2011 à 45,6 % en 2012, tandis que l'axe 1 et l'axe 4 passent respectivement de 31,7 % et 4,3 % en 2011 à 32,3 % et 5,4 % en 2012.

Tableau 11

Dépenses déclarées pour le Feader au titre de 2012 (T4 2011 - T3 2012) et total des dépenses cumulées (T4 2006 à T3 2012)						
par rapport aux plans financiers*						
Axe / mesure Feader	Dépenses déclarées au titre de 2012 (T4 2011 à T3 2012)		Dépenses déclarées cumulées (T4 2006 à T3 2012)		Plans financiers 2007-2013	
	(en millions d'EUR)	(%)	(en millions d'EUR)	(%)	(en millions d'EUR)	(%)
111 Formation professionnelle et actions d'information	124,4	0,9%	261,8	0,7%	954,3	1,0%
112 Installation de jeunes agriculteurs	391,8	3,0%	1312,4	3,3%	2 877,3	3,0%
113 Retraite anticipée	330,8	2,5%	1371,7	3,5%	2 510,2	2,6%
114 Utilisation des services de conseil	24,3	0,2%	38,3	0,1%	277,5	0,3%
115 Mise en place de services de gestion, de remplacement et ...	8,5	0,1%	10,6	0,0%	64,0	0,1%
121 Modernisation des exploitations agricoles	1692,9	12,8%	5040,4	12,7%	11 582,0	12,0%
122 Amélioration de la valeur économique des forêts	45,5	0,3%	121,3	0,3%	514,4	0,5%
123 Accroissement de la valeur ajoutée des produits agricoles et sylvicoles	764,6	5,8%	1649,9	4,2%	5 622,7	5,8%
124 Coopération en vue de la mise au point de nouveaux produits	36,2	0,3%	39,6	0,1%	325,1	0,3%
125 Infrastructures liées à l'évolution ...	557,7	4,2%	1189,3	3,0%	4 782,3	5,0%
126 Reconstitution du potentiel de production agricole	86,3	0,7%	184,0	0,5%	601,4	0,6%
131 Respect des normes fondées sur la législation communautaire	5,7	0,0%	49,9	0,1%	70,5	0,1%
132 Participation des agriculteurs à des régimes de qualité alimentaire	17,1	0,1%	31,9	0,1%	150,0	
133 Activités d'information et de promotion	19,8	0,1%	26,9	0,1%	172,5	0,2%
141 Agriculture de semi-subsistance	63,9	0,5%	472,0	1,2%	883,9	0,9%
142 Groupements de producteurs	37,0	0,3%	81,3	0,2%	234,2	0,2%
143 Paiements directs (BG + RO)	3,6	0,0%	2,3	0,0%	15,8	0,0%
144 Exploitations faisant l'objet d'une restructuration	64,3	0,5%	68,4	0,2%	197,5	0,2%
Axe 1	4 274,4	32,3%	11 952,1	30,2%	31 835,5	33,1%
211 Paiements destinés à donner aux exploitants agricoles (situés dans des zones de montagne) une compensation pour les handicaps naturels	1025,0	7,7%	4 160,9	10,5%	6 555,0	6,8%
212 Paiements destinés aux agriculteurs situés dans des zones présentant des handicaps (autres que ceux des zones de montagne)	1038,0	7,8%	4 325,5	10,9%	7 341,8	7,6%
213 Paiements Natura 2000 et paiements liés à ...	39,6	0,3%	85,5	0,2%	633,5	0,7%
214 Paiements agroenvironnementaux	3231,0	24,4%	12 030,1	30,4%	22 745,3	23,6%
215 Paiements en faveur du bien-être des animaux	95,4	0,7%	207,9	0,5%	716,5	0,7%
216 Investissements non productifs	91,7	0,7%	124,0	0,3%	570,3	0,6%
221 Premier boisement de terres agricoles	201,9	1,5%	829,1	2,1%	2 068,7	2,1%
222 Première installation de systèmes agroforestiers ...	0,3	0,0%	0,0	0,0%	11,7	0,0%
223 Premier boisement de terres non agricoles	25,3	0,2%	65,5	0,2%	267,2	0,3%
224 Paiements Natura 2000	5,7	0,0%	11,9	0,0%	67,5	0,1%
225 Paiements sylvoenvironnementaux	9,2	0,1%	20,3	0,1%	193,7	0,2%
226 Reconstitution du potentiel forestier et ...	204,2	1,5%	559,1	1,4%	1 573,8	1,6%
227 Investissements non productifs	74,8	0,6%	185,5	0,5%	749,2	0,8%
Axe 2	6 041,93	45,6%	22 605,41	57,0%	43 494,16	45,2%
311 Diversification vers des activités non agricoles	191,1	1,4%	339,0	0,9%	1 274,5	1,3%
312 Création et développement d'entreprises	258,6	2,0%	373,7	0,9%	2 091,2	2,2%
313 Promotion des activités touristiques	116,7	0,9%	225,3	0,6%	1 252,2	1,3%
321 Services de base pour l'économie et la population rurale	629,9	4,8%	771,5	1,9%	3 408,2	3,5%
322 Rénovation et développement des villages	647,2	4,9%	1148,8	2,9%	3 345,6	3,5%
323 Conservation et mise en valeur du patrimoine rural	159,2	1,2%	339,7	0,9%	1 253,7	1,3%
331 Formation et information	13,2	0,1%	29,9	0,1%	113,6	0,1%
341 Acquisition de compétences, animation et mise en œuvre ...	12,2	0,1%	51,7	0,1%	129,7	0,1%
Axe 3	2 028,00	15,3%	3 279,6	8,3%	12 868,7	13,4%
411 Mise en œuvre de stratégies locales de développement ...	30,6	0,2%	53,4	0,1%	553,1	0,6%
412 Mise en œuvre de stratégies locales de développement ...	5,0	0,0%	5,8	0,0%	165,7	0,2%
413 Mise en œuvre de stratégies locales de développement ...	530,9	4,0%	552,8	1,4%	4065,2	4,2%
421 Mise en œuvre de projets de coopération	15,3	0,1%	12,4	0,0%	267,1	0,3%
431 Fonctionnement du groupe d'action locale, acquisition ...	132,0	1,0%	265,4	0,7%	1002,5	1,0%
Axe 4	713,8	5,4%	889,8	2,2%	6 053,6	6,3%
511 Assistance technique	179,2	1,4%	463,0	1,2%	1537,3	1,6%
611 Paiements directs (BG + RO)	-0,5	0,0%	437,8	1,1%	459,4	0,5%
Total général	13 236,9	100,0%	39 627,8	100,0%	96 248,7	100,0%

* Les États membres déclarent leurs dépenses chaque trimestre. Toutefois, pour l'année N, les déclarations T4 sont déposées en janvier de l'année N+1. En conséquence, les remboursements correspondants versés par la Commission aux États membres au cours de l'année N portent sur la période comprise entre le 4^e trimestre (T4) de l'année N-1 et le 3^e trimestre (T3) de l'année N.

3.5 Exécution des programmes du Feader

Le graphique 2 figurant à la page suivante présente les taux d'exécution financière des programmes de développement rural, par État membre: les paiements effectués depuis le début de la période de programmation jusqu'à 2012, y compris le T4 2012 remboursé au cours de l'exercice 2013, par rapport aux engagements 2007-2012 conformément au plan financier. Le taux moyen d'exécution financière pour l'ensemble des programmes du Feader s'établit à 78 %.

Il ressort du graphique 2 que la plupart des États membres ont absorbé plus de 75 % des engagements de la période 2007-2012.

Jusqu'à la fin de 2012, l'application de la règle N+2 s'est traduite par des dégagements relativement faibles pour trois programmes de développement rural. Ces dégagements s'élèvent au total à 7,4 millions d'EUR et ont trait aux années 2008 et 2009. Les dégagements concernant l'année 2010 seront effectués en 2013.

Graphique 2 - Taux d'exécution financière des programmes de DR, par État membre (% des paiements du Feader, y compris les demandes de paiement relevant du T4 2012, comparé aux engagements pour la période 2007-2012)

